



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Boulogne-Billancourt, le 13 Mai 2020

DÉCONFINEMENT PROGRESSIF ET CANCER

Déplacements, soins, vie sociale et professionnelle : l'Institut national du cancer répond aux questions des patients

Ce lundi 11 mai a marqué le début de la phase de déconfinement. Celui-ci intervient dans un contexte épidémique nettement moins virulent mais qui nécessite des précautions particulières pour les patients atteints de cancer. La sécurité et la bonne prise en charge des patients demeurent des priorités pour l'Institut national du cancer. Aussi, afin de les accompagner dans cette période singulière, l'Institut complète les informations mises à disposition pour le confinement par un [dossier dédié au déconfinement](#). Soins, vie sociale, vie professionnelle, et déplacements chacun peut s'informer sur les mesures qui le concernent et aborder ainsi cette phase en adoptant les mesures de sécurité en fonction de sa situation.

Nous le savons, les patients atteints de cancer sont plus fragiles devant les infections virales comme le coronavirus. Leurs défenses immunitaires peuvent être affaiblies par certains cancers et certains traitements, en particulier la chimiothérapie.

Le respect des consignes qui leur permettent de se protéger efficacement contre l'infection est indispensable. Leur entourage doit également scrupuleusement **respecter les gestes barrières**.

Comment aborder le déconfinement ? : l'Institut répond aux questions des patients pour préserver leur santé

La période de déconfinement qui a débuté ce lundi 11 mai suscite de nombreuses questions pour les patients atteints de cancers et leurs proches. L'ensemble des domaines de la vie, que ce soit la vie sociale, la vie professionnelle, les déplacements ou encore les soins, doivent aujourd'hui s'accompagner de précautions dont l'unique objectif est de préserver la santé des patients.

Pour **aider les malades**, l'Institut national du cancer enrichit [son dossier](#), dédié aux patients atteints de cancer et à leurs proches en cette période d'épidémie. Il **publie de nouvelles informations leur permettant d'envisager cette phase dans les meilleures conditions de sécurité possible**.

Ce dossier apporte **des réponses très concrètes aux situations de la vie courante** d'un malade. Il répond notamment aux questions suivantes :

- Comment vont se passer les soins et les examens ?
- Quelles précautions pour mon suivi médical ?
- Suis-je éligible aux tests de dépistage du coronavirus ?
- Je suis inquiète/inquiet, où trouver de l'aide ?
- Comment se procurer un masque ?
- Le retour à l'école de mes enfants, quelles mesures adopter ?
- Comment se déplacer et avec quelles précautions ?
- Quelles sont les mesures prises par les employeurs ?

L'institut remet à leur disposition l'ensemble des guides d'informations qui sont accessibles dans cette rubrique.

Par ailleurs, l'Institut insiste sur la nécessité, pour les personnes atteintes de cancer, de conserver leur lien avec leurs médecins et l'équipe soignante qui assurent leur suivi. Ils pourront répondre à leurs interrogations sur les précautions à prendre, sur le suivi de leur traitement ou à toute autre question relative à des symptômes.

Des réponses peuvent également leur être apportées *via* la ligne Cancer Info 0 805 123 124 (service et appel gratuits). Géré en partenariat avec la Ligue contre le cancer, ce service propose un soutien psychologique.

Un dispositif de communication pour élargir la diffusion de ces informations

Afin de permettre aux patients d'accéder largement à ces réponses essentielles, une campagne de bannières sera diffusée sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram, ainsi que sur de nombreux sites du 13 au 20 mai.

Puis en relais, des messages seront présents sur les écrans dans les cabinets médicaux, les maisons de santé et les réseaux de pharmacies.



LIENS UTILES

- [des conseils pour les patients et leurs proches](#) ;
- [les réponses à vos questions](#).

À propos de l'Institut national du cancer

Créé par la loi de santé publique du 9 août 2004, l'Institut national du cancer est l'agence d'expertise sanitaire et scientifique en cancérologie de l'État. Chargé de coordonner les actions de lutte contre les cancers, l'Institut, par sa vision intégrée de l'ensemble des dimensions sanitaire, médicale, scientifique, sociale, économique liées aux pathologies cancéreuses, met son action au service des personnes malades, de leurs proches, des usagers du système de santé, de la population générale, des professionnels de santé, des chercheurs et des décideurs dans les domaines de la prévention, des dépistages, des soins, et de la recherche.

La loi du 8 mars 2019 confie à l'Institut national du cancer la mission de proposer « *en coordination avec les organismes de recherche, les opérateurs publics et privés en cancérologie, les professionnels de santé, les usagers du système de santé et autres personnes concernées, une stratégie décennale de lutte contre le cancer, arrêtée par décret* ».

www.e-cancer.fr [twitter](#)

CONTACT PRESSE

Lydia Dautet

Responsable des relations media

01 41 10 14 44

presseinca@institutcancer.fr